



Co-funded by
the European Union



Mise en œuvre du plan d'action

LE NOM ET LE SITE WEB DE L'ENTREPRISE :

GRUPE ÉNERGIE VERTE

[HTTPS://GREENENERGY.COM.CY/](https://greenenergy.com.cy/)

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE :

Green Energy Group propose des solutions intégrées d'économie d'énergie à Chypre. Enregistré et approuvé par l'Autorité de régulation de l'énergie de Chypre (CERA) en tant que société de fourniture d'électricité depuis 2019, tout en ayant également participé à la période transitoire du marché concurrentiel de l'électricité depuis octobre 2022. Chaque jour, un grand groupe de professionnels qualifiés et exceptionnels dans leur domaine partagent la même vision commune d'un avenir vert et contribuent grandement au succès du groupe. Travaillant dans un esprit d'équipe et de collégialité, ils maintiennent la vision vivante et construisent les conditions de sa réalisation par des étapes minutieuses. Ils améliorent la qualité de vie des citoyens chypriotes et investissent pour la société dans son ensemble.

LA SITUATION ACTUELLE DE L'ENTREPRISE (PROBLÈMES) :

Bien qu'il propose des solutions d'économie d'énergie dans toute l'île de Chypre, le groupe Green Energy n'a pas encore mis en œuvre de technologies à haut rendement énergétique dans ses propres bureaux. En outre, l'utilisation de véhicules émettant des niveaux élevés de polluants lors des visites quotidiennes aux clients contribue à une consommation substantielle de carburant. En outre, l'organisation organise fréquemment des réunions et des activités dans des lieux extérieurs tels que des restaurants et des cafés. Malgré ces pratiques, le groupe Green Energy participe activement à diverses activités et campagnes environnementales.

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne.

de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent être tenus responsables. Numéro de projet : 2021-1-DK01-KA220-HED-000030127



QUI ONT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT SUR LA RÉINGÉNIERIE :

Au cours des trois réunions, les processus suivants ont été examinés en vue d'une réorganisation :

- Adopter des pratiques d'efficacité énergétique
- Pour adopter des pratiques de transport, au cours des activités quotidiennes, la visite des clients
- Réduire leurs vols d'affaires si cela est possible et si cela est nécessaire.
- Réduire les réunions dans les restaurants et les cafés.
- Encourager les employés à apporter leurs propres repas.
- Réduire les déchets généraux
- Contrôler leurs émissions à l'aide des outils fournis par le plan d'action.

QUI SERA RÉAMÉNAGÉ

- Adopter des pratiques d'efficacité énergétique
- Adopter des pratiques de transport
- Réduire les réunions extérieures dans les restaurants et les cafés
- Réduire les déchets généraux

LES ACTIONS À ENTREPRENDRE POUR LA RÉINGÉNIERIE DU PROCESSUS :

1. Passage à l'éclairage LED pour tous les appareils. Ils éteindront tous les appareils et toutes les prises. L'entreprise prévoit de déménager dans ses propres locaux d'ici 2025, où elle installera des panneaux photovoltaïques sur le toit. Ce changement garantit que l'électricité nécessaire aux activités quotidiennes proviendra d'une source d'énergie renouvelable.
2. Promouvoir le covoiturage pour les visites de clients : L'entreprise vise à faciliter le covoiturage entre les employés qui se rendent chez des clients proches, afin de minimiser la dépendance quotidienne à l'égard des voitures individuelles et de réduire l'impact sur l'environnement.
3. Initiative processus de compostage

SURVEILLANCE

Au cours de la période de suivi relativement brève qui s'est écoulée depuis la fin du mois de janvier 2024, le groupe "Énergie verte" a obtenu des résultats significatifs. Ces succès comprennent l'adoption réussie de l'éclairage LED, l'introduction de pratiques de covoiturage et une augmentation notable du nombre d'employés apportant des repas faits maison - cinq personnes sur onze qui ne participaient pas à cette pratique auparavant. En outre, l'entreprise ayant adopté le processus de compostage, elle a constaté une réduction de 30 % de ses déchets.

RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE

Après un mois de mise en œuvre du plan, une réduction substantielle a été observée, comme l'indique l'analyse ci-dessous :

Initial :



- Champ d'application 1 : 38,6 tonnes de CO₂e, Champ d'application 2 : 19,8 tonnes de CO₂e, Champ d'application 3 : 103 tonnes de CO₂e

Après la mise en œuvre :

- Champ d'application 1 : 28,6 tonnes de CO₂e, Champ d'application 2 : 16,1 tonnes de CO₂e, Champ d'application 3 : 82,8 tonnes de CO₂e

AUTRES RECOMMANDATIONS

1. Envisager de réduire la consommation d'eau pendant les jours ouvrables afin de contribuer aux efforts globaux de réduction.
2. Mettre en place une surveillance continue des émissions dans tous les secteurs pour une sensibilisation permanente à l'environnement.
3. Le cas échéant, adopter des pratiques de construction écologique pour accroître l'efficacité énergétique et réduire l'impact environnemental de l'infrastructure physique de l'entreprise.
4. Réduire les emballages en plastique
5. Encourager les employés à apporter des repas faits maison : Encourager le personnel à apporter des repas de la maison favorise une approche durable de la restauration sur le lieu de travail.

